



Réseau Européen des Géoparcs (EGN)

Réseau Européen des Géoparcs (EGN) Le Réseau Européen des Géoparcs (EGN) est une association volontaire de territoires qui partagent la même méthode de travail pour promouvoir et soigner leur patrimoine local, en particulier le géologique.

Les objectifs du Réseau sont contenus dans la Carte du Réseau Européen des Géoparcs, qui a été officiellement acceptée le 5 juin 2000 dans l'île de Lesbos en Grèce, avec la signature de l'accord par les quatre membres fondateurs.

Chaque territoire qui souhaite poser une candidature pour devenir un Géoparc Européen est tenue d'accepter cette Carte et la signera au moment de la nomination officielle:

1. Un Géoparc Européen est un territoire qui comprend un patrimoine géologique et une stratégie de développement territorial durable, soutenu par un programme européen de promotion. Il doit avoir des limites bien définies et une superficie suffisante pour assurer un véritable développement économique. Un Géoparc Européen doit contenir des points géologiques d'une importance particulière en fonction de leur qualité scientifique, de leur rareté, de leur valeur esthétique ou éducative. La plupart des endroits présents sur le territoire d'un Géoparc européen doivent faire partie du patrimoine géologique, mais leur intérêt peut être également archéologique, écologique, historique ou culturel. 2. Les territoires d'un Géoparc Européen forment un réseau et bénéficient de mesures de protection et de gestion. La destruction ou la vente d'objets géologiques d'un Géoparc



Européen ne peut pas être toléré. Le Géoparc Européen doit être géré par une structure bien définie capable de faire respecter la protection, les améliorations et les politiques de développement durable dans son territoire. 3. Un Géoparc Européen a un rôle actif dans le développement économique de son territoire avec le relief d'une image générale liée au patrimoine géologique et au développement du Géo-tourisme. Un Géoparc Européen a un impact direct sur le territoire du à l'influence sur les conditions de vie de ses habitants et leur environnement. L'objectif est de permettre aux habitants de s'attribuer les valeurs de l'héritage du territoire et de participer activement à la revitalisation culturelle du territoire dans son intégralité. 4. Un Géoparc Européen développe, expérimente et améliore les méthodes pour préserver le patrimoine géologique. 5. Un Géoparc Européen doit également soutenir l'éducation sur l'environnement, la formation et le développement de la recherche scientifique dans les différentes disciplines des Sciences de la Terre, l'amélioration de l'environnement naturel et les politiques de développement durable. 6. Un Géoparc Européen doit travailler dans le Réseau Européen des Géoparcs pour faciliter la construction et la cohésion du Réseau. Il doit travailler avec les entreprises locales pour favoriser et soutenir la création de nouveaux produits liés au patrimoine géologique dans un esprit de complémentarité avec les autres membres européens du Réseau des Géoparcs. **L'ORIGINE DU RESEAU DES GEOPARCS**

- Juin 2000. Sur l'île de Lesbos (Grèce), quatre territoires décident joindre leurs efforts et créer le Réseau des Géoparcs Européens: Réserve Géologique de Haute-Provence (France), la Forêt Pétrifiée de Lesbos (Grèce), le Parc Géologique de Gerolstein/Vulkaneifel (Allemagne) et le Parc Culturel du Maestrazgo (Espagne).

Figure 5. Logo du Réseau Européen des Géoparcs.

- Avril 2001. Le Réseau Européen des Géoparcs et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) signent l'accord officiel de collaboration.

- Octobre 2005. Avec la signature de la Déclaration de Madonie (Sicile, Italie) l'UNESCO reconnaît que chaque Géoparc Européen fait partie du Réseau Mondial des Géoparcs reconnues par l'UNESCO.

MEMBRES DU RESEAU EUROPEENS DES GEOPARCS Le Réseau des Géoparcs Européens est composé de 54 territoires membres (mars 2013).

En 2013 L'UNESCO avait déjà reconnu 94 Géoparcs Mondiaux dans le monde.